

MOTION POUR L'AMENAGEMENT DE L'A63 en 2x3 VOIES

Avril 2023

A la demande du Ministre des Transports, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est en charge de l'organisation d'une concertation préalable du public afin de réfléchir à l'aménagement à 2x3 voies du tronçon de l'A63, reliant la rocade bordelaise à Salles.

Compte tenu de la fréquentation en progression constante de cet axe routier (utilisé à 30% par le trafic routier international) et un taux d'accidentologie élevé, la question de cet aménagement se pose nécessairement.

Toutefois, l'éventualité de son financement par les habitants de notre territoire, via un péage et/ou une contribution des collectivités locales, est totalement inenvisageable. En effet, il est inconcevable, voire inconvenant, de demander aux Girondins qui se rendent quotidiennement sur la métropole bordelaise pour travailler, étudier, se faire soigner... de supporter les conséquences d'un trafic routier international en constante évolution.

En outre, la mise en place des péages aura des répercussions inévitables et considérables sur le réseau secondaire en termes d'engorgement, d'entretien et de sécurisation des voies empruntées et, de facto, sur le budget des communes traversées, donc de leurs habitants. Il n'appartient pas aux communes et aux collectivités locales de se substituer à l'Etat pour trouver des solutions à une problématique qui lui incombe.

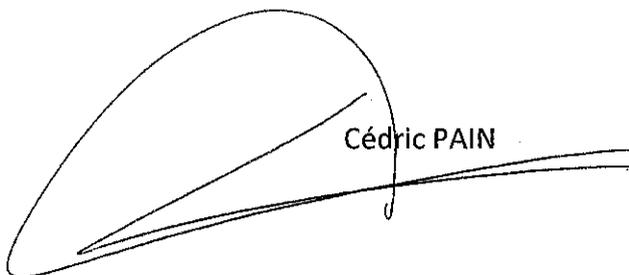
C'est pourquoi en ma qualité de Conseiller départemental de la Gironde, Vice-président de la communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, Maire de Mios et à titre personnel, je refuse et m'oppose à :

- La mise en place de péages sur l'A63 et l'A660 et leur gestion par un concessionnaire privé,
- Leur financement par les habitants et les collectivités locales,
- Le report inévitable du trafic sur le réseau secondaire, et inéluctablement, les conséquences tant financières qu'environnementales pour les communes concernées et leurs habitants déjà fortement mis à contribution.

Toutefois, et dans la mesure où la mise à 2x3 voies est une nécessité, je suggère :

- De réfléchir dans un premier temps, à la création d'une 3 voies uniquement dans le sens Salles / métropole bordelaise,
- Le recours aux fonds européens et internationaux,
- Le recours aux fonds écologiques,
- La préservation et le respect environnemental de nos « villages » et de leurs habitants.

Je reste bien entendu disponible pour échanger avec vous, et notamment sur la proposition alternative d'une création d'une 3 voies uniquement dans le sens Sud-Nord.


Cédric PAIN